

Mairie de TREFFORT-CUISIAT (01370)

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MAI 2014

Madame le Maire fait l'appel nominatif des conseillers et ouvre la séance.

La séance est ouverte à 20h40 sous la présidence de Mme Monique WIEL, maire.

Membres présents : M. CANTIN, L. CARON, F. CHABERT, JM CURNILLON, D. GOUDARD, O. JOLY, JL LEBOEUF, R. MARECHAL, F. MEUROU, A. MONCEL, P. PARE, M. PUDDU, E. PUITIN, G. RAMAKERS, M. REHFUSS, P. ROBIN, E. STUTZ, K. SUTTER, M. WIEL

Commission consultative de Cuisiat : C. BAZIN, G. REMILLIEUX (excusés : B. AUDRY, G. LACROIX, S. TISSOT)

Assistaient également : C. SELIER, C. JOURNET

Secrétaire de séance : G. RAMAKERS

Convocation et affichage : 6 mai 2014

Approbation du dernier compte rendu

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Tennis couvert

Madame le maire rappelle au conseil le projet de tennis couvert étudié par la précédente municipalité. Elle informe qu'une opération budgétaire a été inscrite pour ce projet. Conformément à ses engagements au moment de la campagne électorale, elle propose de supprimer cette opération, l'objectif étant de statuer et de clarifier la situation à ce sujet. La raison invoquée est essentiellement financière. La nouvelle municipalité pense que cet investissement n'est pas indispensable et que son coût est trop élevé pour être supporté par la seule commune de Treffort (pour mémoire, investissement estimé à hauteur de 467 000 € dont 270 000 € à charge de la commune). Le Club de tennis regroupe une centaine d'adhérents dont seulement 1/3 habitent Treffort. Elle explique que la nouvelle salle des sports de St Etienne du Bois offrira de nouveaux créneaux horaires qui devraient permettre de désengorger la salle des sports de Treffort. Les travaux de la salle des sports de Villereversure redémarrent et devraient permettre une ouverture d'ici la fin de l'année.

Intervention de P. ROBIN et D. GOUDARD : La population du village augmentant régulièrement ces dernières années, il est nécessaire de se doter d'équipements supplémentaires pour offrir à la population un maximum de services et permettre le développement des activités sociales. Le projet de tennis couvert avait été étudié pour servir l'ensemble des associations sportives et non seulement le Club de Tennis. La salle des sports de Treffort est en saturation et le planning d'utilisation de celle de St Etienne du Bois est déjà presque complet. La marge de manœuvre est très limitée. Prévoir des aménagements et/ou un agrandissement de la salle actuelle risque d'être plus onéreux sans créer de créneaux horaires supplémentaires. Cet investissement apparaissait comme une logique pour le développement de la commune qui a toujours investi au niveau sportif. A l'époque, la construction de la salle des sports apparaissait également comme un projet audacieux pour notre commune. D'autre part, l'argument de non-crédation d'un équipement au motif de l'origine des utilisateurs est dommageable pour l'intercommunalité et la mutualisation. Il est indispensable de se projeter dans l'avenir et de réfléchir à ce que nous voulons que la commune soit dans 10 ou 15 ans.

La nouvelle équipe municipale formée doit faire fi de ses divergences et doit réfléchir à l'avenir du territoire. Sans débat préalable et sans vision d'ensemble, la décision de supprimer ce projet semble prématurée.

Prenant en compte ces éléments et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide (4 voix contre et 15 voix pour) de supprimer l'opération « tennis couvert »

Chalets flottants

Madame le maire informe le conseil que le camping municipal est vieillissant et qu'il est nécessaire d'effectuer de gros travaux de réhabilitation. Une étude avait été lancée par la précédente municipalité faisant apparaître un projet phasé pour un montant global de 1 939 000 € HT. Sans remettre en cause les travaux absolument nécessaires (réseaux, sanitaires, etc...), elle propose de se positionner par rapport au projet de chalets flottants. Cette dépense apparaît démesurée (500 000 € pour 4 logements) et risquerait de dénaturer le site de la Grange du pin qui doit rester naturel et familial.

Intervention de P. ROBIN : Cette étude avait été faite pour avoir une vision globale du site et pour trouver des hébergements innovants afin d'augmenter la fréquentation. Cet investissement devait être financé par les visiteurs et non par les contribuables. Selon l'étude menée par le Comité Départemental du Tourisme l'opération aurait été viable si les chalets étaient loués 14 semaines par an.

Budgétairement, n'ont été prévus que 300 000 € pour les travaux indispensables, néanmoins, il convient de se positionner quant à la poursuite de l'étude de faisabilité de ces logements flottants vis-à-vis du cabinet d'étude et des financeurs potentiels.

Après en avoir délibéré le conseil municipal (4 voix contre, 15 pour) décide de ne pas poursuivre l'étude pour l'implantation de chalets flottants sur le site de la Grange du Pin

Achat immobilier

Madame le maire informe le conseil que des négociations sont en cours pour l'acquisition éventuelle d'une maison située au champ de Foire. La situation de cette maison est intéressante puisqu'elle se trouve à proximité dans la continuité des commerces et permettrait de continuer la dynamique de l'aménagement du cœur de village. La municipalité souhaite se positionner pour l'acheter à l'amiable et éviter la préemption. Des travaux sont à envisager pour l'aménagement de cet immeuble qui se compose pour l'instant d'un grand garage et d'un local d'habitation au-dessus d'une surface d'environ 80 m². Cet achat ne remet pas en cause les projets de développement d'activités commerciales sur Cuisiat, ni la réfection de la toiture du restaurant de la Grange du Pin. La commission se penchera prochainement sur ces dossiers.

Decision budgétaire modificative

Compte-tenu de ce qui précède, Madame le maire propose au vote la décision budgétaire modificative suivante :

Opération « Tennis couvert »

Dépenses : - 178 300 €

Recettes : - 113 000 €

Opération « Acquisition foncier »

Dépenses : + 65 380 €

Accord du conseil (4 voix contre)

Point sur les travaux

Foyer des personnes âgées : Madame le Maire informe qu'elle a missionné le Cabinet Strates pour un montant de 13 100 € HT pour l'étude sur l'aménagement du Foyer des Personnes âgées. Cette mission consiste à l'aménagement du Relais d'Assistants Maternelles, la réfection des façades et la réfection des sanitaires du rez de chaussée. Le coût des travaux est estimé à 157 400 € HT. L'aménagement du RAM a été demandé par la CCTER pour améliorer la professionnalisation des assistantes maternelles et encourager les relations inter-générationnelles. Actuellement, les activités avec les enfants ont lieu au centre de loisirs mais les locaux ne sont pas adaptés aux tout-petits et cela oblige à transporter tout le matériel. Les assistantes ont également besoin d'un local adapté pour se réunir dans de meilleures conditions. La commission « Seniors » travaille sur le sujet. Le montant des travaux étant plus élevés que prévu, le loyer proposé à la CCTER devra être revu à la hausse. Compte-tenu des délais incompressibles (permis de construire, procédure marché public...), on peut imaginer un début des travaux début 2015.

Gendarmerie : les huisseries doivent être changées, le bois sera remplacé par du PVC, nécessitant moins d'entretien. 50 000 € ont été budgétés

Aménagement St Michel : Le projet porté par la précédente municipalité a été relancé. Il s'agit essentiellement d'améliorer le cheminement par la création d'un parking et l'aménagement des Points d'Apport Volontaire. L'attention est attirée sur la sécurisation nécessaire du bassin d'expansion, potentiellement dangereux. La commission aménagement des Villages étudie le meilleur endroit pour l'installation d'une aire de jeux.

Information suite au renouvellement du conseil communautaire

Le premier conseil de communauté a eu lieu le 29 avril.

Ont été élus

Présidente : M. WIEL

1^{er} vice-président : budget, développement économique : JP NEVEU (Meillonas)

2^{ème} vice-président : voirie et mutualisation : A. CHAPUIS (St Etienne du Bois)

3^{ème} vice-président : sport, tourisme et culture : JM PERDRIX (Simandre)

4^{ème} vice-président : action sociale, petite enfance et jeunesse : M. MORNAY (Courmangoux)

5^{ème} vice-président : assainissement, environnement : JJ LAURENT (Chavannes)

6^{ème} vice-président : communication : B. RAQUIN (Grand Coirent)

La communauté de communes regroupe 12 communes. Une présentation aura lieu dans chaque commune pour présenter aux nouveaux élus son fonctionnement, ses réalisations et ses projets.

Madame le Maire invite les conseillers à s'inscrire dans les commissions communautaires. Font acte de candidature :

JL LEBOEUF pour le développement économique

M. WIEL pour les finances

P. ROBIN (à confirmer) pour la mutualisation

R. MARECHAL pour la voirie

G. RAMAKERS pour la culture, patrimoine, tourisme
P. PARE pour les affaires sociales
K. SUTTER pour la communication

Le prochain conseil communautaire aura lieu à Chavannes le 22 mai

Tour des commission

Développement économique : réunion prévue le 20 mai

Camping : réunion de la commission jeudi 15 mai

Communication : Des réunions de travail pour la préparation du prochain bulletin ont été organisées. La distribution est prévue début juillet. Un blog sur la commune a été créé (www.treffort-cuisiat-2014.com). Actuellement la commission travaille sur la modernisation du site internet de la commune afin de le rendre plus agréable et plus facile d'utilisation.

Culture : prochaine réunion prévue le 5 juin, travail prévu autour des commémorations, projections sur l'avenir et les activités organisées à la médiathèque

Aménagement des villages : réunion le 21 mai. Réflexions à mener au niveau des équipements sur Montmerle (terrain de foot et salle communale).

Bois : Une réunion aura lieu prochainement avec le conseil général pour la restructuration foncière

Associations : 42 associations ont été recensées sur la commune. La commission réfléchit à la création d'un livret d'accueil pour les nouveaux arrivants. Il est proposé que chaque association ait un élu référent afin de faciliter les échanges (identification des besoins, présence aux Assemblées Générales, mutualisation des moyens, etc...). Un courrier sera adressé à chaque association pour leur donner le nom de leur référent. La commission s'interroge également sur l'éventuel recrutement d'un agent qui pourrait être mis à la disposition des associations pour les aider dans leur suivi administratif.

Sports : les plannings d'utilisation des salles de sport vont être à construire courant juin. Une réflexion est menée pour changer le système des jetons éclairage. Un règlement est en cours d'élaboration pour l'utilisation des city-stade et une solution pour sécuriser l'équipement sur Treffort doit être trouvée. Le club de foot « Plaine Revermont Foot » vient de signer un partenariat avec le club de Bourg en Bresse et a embauché une personne en contrat aidé pour effectuer les tâches administratives du club et le suivi de l'école de foot.

Famille – jeunesse : La commission étudie les incidences financières des différentes demandes de l'école. Une 1^{ère} réunion du comité de pilotage PEDT a eu lieu : le retour des questionnaires sur l'organisation des TAP diffusés aux parents laisse penser que le car, le Centre de loisirs et la cantine ne seront pas trop utilisés le mercredi, par contre, une réflexion est à mener pour le vendredi avec le centre de loisirs qui risque de voir ses effectifs augmenter sensiblement. De nombreux candidats pour effectuer des TAP ont été reçus, toutefois, il manque quelques personnes pour le jeudi.

Les axes éducatifs retenus dans le cadre du PEDT sont :

- favoriser l'épanouissement de tous les enfants et autonomie ;
- éduquer à la citoyenneté ;
- participation plus active des parents à la prise de décision ;

- découverte de la commune.

La coordination des TAP devrait être assurée par Elodie Moissonnier qui s'est portée candidate. Une réunion publique pour les parents aura lieu le 10 juin à 18 heures à la salle des fêtes.

La commission travaille aussi sur le conventionnement avec le centre de loisirs. Suite à la visite des services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, à la demande du centre de loisirs pour augmenter sa capacité d'accueil, certaines préconisations ont été faites et sont à l'étude.

CCAS : les CCAS se réuniront le 17 mai pour le vote des budgets

Grange du Pin : 1^{ère} manifestation du club de parapente le 11 mai.

Urbanisme : 10 dossiers ont été étudiés.

Commission voirie : réunion prévue le 15 mai

Questions diverses

Etablissement des bureaux de vote pour le 25 mai

Treffort : M. WIEL (présidence et dépouillement)
Matin : Laetitia CARON, Géraldine RAMAKERS, Monique WIEL
AM : Olivier JOLY, Robert MARECHAL, Frédéric CHABERT

Cuisiat : A. MONCEL (présidence et dépouillement)
Matin : Jean-Luc LEBOEUF, Alain MONCEL, Maud REHFUSS
AM : Maryse PUDDU, Gérard LACROIX, Katinka SUTTER

Référent ambroisie pour la commune : JM CURNILLON

Mise à jour des commissions : certaines modifications sont à apporter aux commissions. Un appel est lancé pour étoffer les commissions scolarité et voirie.

Rapport visite station d'épuration de Treffort : fonctionnement satisfaisant. Le rapport peut être consulté en mairie.

Médiathèque : modification des horaires à envisager. Une réflexion est menée sur le desherbage (élimination des documents n'ayant plus leur place au sein des collections)

Evénements à venir

Week-end du 17 et 18 mai : marché des potiers à Meillonas

Samedi 17 mai : Atelier Natura 2000 à 10 H puis échanges en médiathèque à 14 h

En soirée : Starmania à la salle des fêtes

PROCHAINES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

mercredi 11 juin

mercredi 9 juillet

La séance levée à 23 H 10